



SANTÉ | FOCUS

Les effets inattendus du laser

Mincir, traiter l'acné, réduire la transpiration excessive : le laser revient sur le devant de la scène pour de nouvelles indications. Avec des résultats probants. PAR MARIE-CHRISTINE DEPRUND

Selon son intensité et sa couleur, la lumière du laser répare, lisse, coupe... mais nous n'avons pas encore fait le tour de cette découverte miraculeuse. Faisons le point des nouveaux traitements avec le Dr Jean-Michel Mazer, dermatologue.

Pour déloger la cellulite

Contre les cellules graisseuses, on connaissait la cryolipolyse, c'est-à-dire la destruction par le froid. Mais cette technique très efficace a des limites, car il faut saisir la peau dans une large ventouse. Ses indications sont donc limitées à la graisse localisée que l'on peut facilement saisir à la main : petit ventre rond, poignées d'amour. C'est donc aux autres localisations que s'adresse le nouveau laser SculpSure, qui diffuse de la chaleur pour détruire les cellules graisseuses et, dans le même temps, traiter le relâchement des tissus.

Les bonnes indications : la graisse diffuse sur le ventre, le dos, les bras ou les bourrelets, avec un relâchement cutané.

En pratique : on pose quatre applicateurs en forme de plaques sur la zone à traiter, reliés à la source laser qui diffuse une chaleur entre 42 et 47 °C. Ce n'est pas douloureux car la machine possède un système de refroidissement. La séance dure vingt-cinq minutes, un temps suffisant pour faire fondre environ 25 % de la graisse. Celle-ci sera éliminée naturellement par voie lymphatique. Comptez deux séances espacées de six semaines et un résultat définitif à partir de la douzième semaine. Le prix : environ 650 € la séance.

Effacer l'acné

On connaît les traitements médicamenteux contre l'acné, comme l'isotrétinoïne. On sait aussi que ces produits sont à manier avec d'extrêmes précautions, car ils peuvent avoir des effets secondaires graves et imposent une contraception stricte. La toute nouvelle technique Sebacia propose de détruire les glandes sébacées sans ces effets néfastes.

Les bonnes indications : il s'utilise sur tous les types d'acné et toutes les peaux, sur le vi-



sage et le cou, avec une efficacité de 65 % de disparition des boutons à six mois, en trois séances (contre 75 % pour le médicament). A noter que la peau est intacte, non desséchée.

En pratique : le dermatologue applique un produit noir sur tout le visage, dont les micro-particules vont s'accumuler dans les glandes sébacées et servir de cible au laser pour les atrophier. Ensuite, on utilise un laser épilatoire et on nettoie. Restent quelques rougeurs qui disparaissent vite. Envisagez trois séances, espacées d'une semaine. Le prix : 1 500 € pour les trois. Et éventuellement une séance d'entretien chaque année.

Contre la transpiration

Contrairement au Botox®, qui inhibe les glandes sudoripares pendant six mois, le MiraDry émet des ondes courtes et bloque définitivement la transpiration excessive des aisselles. On attend pour bientôt une nouvelle application pour les mains et les pieds.

Après une radiothérapie

Pour traiter un cancer du sein, on passe souvent par la case radiothérapie. Très efficace, mais elle a l'inconvénient de laisser parfois derrière elle de larges plages de vaisseaux éclatés. La plaque rouge (radio-dermite) au niveau du décolleté gêne les femmes, puisqu'elle les confronte en permanence au souvenir de la maladie, alors qu'elles vont bien. Mais aujourd'hui, le laser vasculaire à colorant pulsé fait des prouesses, comme l'a montré une étude française réalisée sur plus de

150 patientes. Elle traite l'éclatement des vaisseaux provoqué par les expositions aux rayons. Cette technique n'induit aucun risque pour la santé (c'est le même laser qui traite les angiomes des nouveau-nés). Comptez en moyenne 3 séances ; 4 ou 5 pour 20 % des patientes. Le résultat est très satisfaisant. La tache est vraiment atténuée, voire disparaît. Les séances sont prises en charge (75 €) par la Sécurité sociale, le complément étant financé par la mutuelle.

Les bonnes indications : cela ne traite que les aisselles. Il s'adresse à tous ceux qui sont sujets aux auréoles sur les vêtements et aux mauvaises odeurs et qui en souffrent.

En pratique : on procède à une petite anesthésie locale, puis à l'exposition au rayon du MiraDry. La peau est chauffée en profondeur, à 3 ou 4 mm sous la surface, pour brûler les glandes sudoripares tout en laissant la peau intacte. Il n'y a pas de danger, car cette région ne totalise que 1 % des glandes sudorales. Une seule séance permet d'avoir un résultat durable (en France, contrairement aux Etats-Unis, on n'utilise jamais le terme « définitif »). Le prix : c'est le bémol de cette technique, car il est élevé, 2 400 €. Si le résultat n'est pas complet, on peut avoir recours à un second rendez-vous (1 200 €).

La séance de laser anticellulite dure 25 minutes et fait fondre environ 25 % de la graisse. Comptez 2 séances pour un résultat définitif.